



VERSAILLES

# Porchefontaine Conseil de quartier

**Conseil du mardi 8 avril 2019**

Etaient présents :

Présidente : Martine Schmit

Membres du conseil :

**Collège des personnes élues :**

Marie-Christine Claraz, Laure Dispan de Floran, Francis flamand, André Montialoux, Francis Naudin, Marie-Caroline Prouff, Alain Roger

**Collège des associations :**

Michel Carré, représentant titulaire du SDIP, Michèle Divan, représentante titulaire du CCVP, Marc Meyer, représentant titulaire de l'AFC, Catherine Mordant, représentante titulaire de la PEEP, Serge Piriou, représentant titulaire d'Essor de Versailles, Hélène Schutzenberger, représentante titulaire de VEI, Geneviève Silvestre, représentante titulaire de Sesakinoufo, Chantal Simian, représentante titulaire de SNL, Jean-Marc Vincent, représentant suppléant du CLAP

**Collège des personnes qualifiées :**

Pierre Arnaud, Antoine Brillaud, David Crépy, Eric Fontaine, Nicolas Fouquet, Isabelle Lallemant

Excusés :

Vice-Président : Michel Lefèvre

Pierre-Jean Airaud, Alain Bonnaud, Antoine Divan.

Absents :

Xavier Bloch, représentant titulaire de l'ALEPP, Valérie Chenuc, Stéphanie Lescar, Françoise Poirier, représentante titulaire du CLAP, Isabelle Richard, François Siméoni

Également présents :

Sahli Abdenor, Directeur de la Maison de Quartier

Jean-Paul Neveux, membre du groupe de travail sur la restructuration du réseau de bus.

Marie-Jo Jacquey de l'Echo des Nouettes.

## Ordre du jour

### **I)Présentation du nouveau réseau de bus Phébus par Monsieur Manuel Pluinage, Directeur général des services de VGP, en présence de MM Arnaud Baudart, Directeur de Phébus, et Sylvain Baugé, Directeur commercial**

#### **Pourquoi modifier le réseau Phébus ?**

- 1) Le réseau est inchangé depuis les années 1970 alors que les modes de vie ont changé. Il y a eu des évolutions mais sans restructuration globale. Le bus qui passe toutes les dix minutes comme celui qui passe deux fois dans la journée figure sous la même forme sur les plans. A chaque terminus, des bus peuvent s'entasser en régulation, ce qui provoque des nuisances pour les riverains, d'autant plus si de nombreux terminus sont concentrés en centre-ville. L'amplitude des bus est calée sur des modes de vie des années 50 avec des démarrages tôt le matin, peu de bus après 20 h et aucun après 21 h. Les lignes Phébus de nuit, en réalité des lignes de soirée, suivent des itinéraires particuliers différents des bus de journée.
- 2) L'objectif est de mieux penser l'intermodalité et le rabattement vers les gares, notamment le pôle Versailles Chantiers qui va avoir 14 quais de bus au plus près de la gare.
- 3) Il s'agit de créer un nouveau réseau construit dans une démarche partenariale basée sur une étude fine des déplacements avec les Partenaires : Ile-de-France Mobilités, Keolis (Phébus), Versailles Grand Parc, communes concernées et conseils de quartier le cas échéant.

#### **Présentation du nouveau réseau**

Des grands principes pour améliorer l'attractivité du réseau :

- simplifier les itinéraires et les horaires pour en faciliter l'appropriation par tous
- faire progresser l'attractivité du service tout au long de l'année pour prendre en compte l'évolution des rythmes de vie et faciliter le choix du transport public
- renforcer la complémentarité avec les autres modes de transport avec une amélioration de la desserte des gares
- renforcer l'accessibilité des différents équipements du territoire : cœurs de ville, centres commerciaux, zones d'activité, pôles scolaires et universitaires, pôles de loisirs.
- prendre en compte l'exigence de proximité, en complétant le maillage du territoire et en offrant davantage de trajets directs entre villes et quartiers.

#### **Le nouveau réseau Phébus en synthèse :**

- 3 lignes principales (1,2 et 3) circulant 7 jours sur 7 jusqu'à 1h – 2 h du matin
  - > fréquence de passage attractive toute l'année
  - > un bus toutes les cinq à dix minutes en heures de pointe
  - > le soir, des bus toutes les 30 minutes
  - > le samedi, des bus toutes les 10 minutes, le dimanche, toutes les 20 minutes
- 3 lignes complémentaires (4, 5 et 6) circulant 7 jours sur 7 jusqu'à 22 h 30 – 23 h,
  - > un bus toutes les 8 à 12 minutes en heure de pointe
- 6 lignes de proximité (7, 8, 9, 10, 11 et 14) pour la desserte fine des quartiers
- plusieurs lignes pour les pôles universitaires
- 7 lignes à vocation scolaire du lundi au vendredi, calées sur les horaires des établissements scolaires (ex : lycée franco-allemand de Buc).

### **Les lignes du quartier Porchefontaine :**

- La ligne B devient la ligne 2 (bus standards classiques).

Son itinéraire dans le quartier est inchangé. Son terminus avenue de Louvois devient un arrêt commercial (des passagers pourront désormais monter dans le bus) et permettra une connection avec le 171.

La ligne déposera les passagers plus près de la gare des Chantiers, ce qui améliorera leur confort et facilitera les échanges avec les autres lignes.

Le déplacement de la ligne par l'avenue de Sceaux (elle ne passera plus par la rue des Etats-Généraux) permettra au quartier Porchefontaine d'être ainsi plus près de la gare Rive Gauche et du quartier Saint-Louis.

La ligne remonte vers la place du marché, la rue de la Paroisse puis vers la place de la Loi et remontera vers la place Saint-Antoine de Padoue pour rejoindre l'hôpital Mignot puis le centre commercial Parly 2. La ligne va ensuite jusqu'à la gare de la Celle Saint-Cloud.

- La ligne O devient la ligne 8 dotée de bus qui peuvent accueillir une cinquantaine de personnes.

La ligne part des Grands Chênes avec la création d'un terminus. Elle passe devant le stade qu'elle dessert puis suit l'itinéraire actuel. Elle traverse aux Octrois pour emprunter (à notre demande) la rue Champ Lagarde et desservir la Poste (et la Banque postale à laquelle Porchefontaine est rattachée), elle rejoint le carrefour qui donne sur Grand Siècle, le boulevard de la République permettant ainsi l'accès à la gare de Montreuil, desservant ensuite l'université des sciences, le quartier Pershing, la place Laboulaye (Saint-Jean) et la commune du Chesnay avec l'hôpital Mignot et le centre commercial Parly 2.

Des bus de 6 h 30 à 20 h 30 tous les jours avec 30 minutes de battement actuellement prévues entre chaque bus.

Noter que quatre lignes desserviront la gare de Montreuil.

### **Un réseau Phebus respectueux de l'environnement**

- des bus électriques dès 2020 (sur les lignes 23 et 24 qui relient le cœur de Versailles et Vélizy et qui sont désormais accessibles aux Versaillais)
- un renouvellement important du parc en 2019 avec des véhicules neufs aux dernières normes thermiques.
- Travail de réflexion en cours sur les sites de maintenance des bus, sachant que le terrain des Mortemets va être repris par le château. L'idée serait de se rapprocher de la gare des Matelots.
- sur la ligne SAVAC 264 qui relie Versailles Chantiers, Buc, Les Loges-en-Josas, Jouy-en-Josas : 2 bus à hydrogène dont le coût (800 000 €) est pris en charge par IDFM et l'Union européenne. VGP prend en charge le surcoût de fonctionnement.

Les élus ne sont pas opposés au gaz comme carburant. En grande couronne, l'option retenue serait du gaz naturel, et de l'électricité sur la commune de Vélizy. Un dépôt de véhicules alimenté en gaz serait basé sur Buc.

Monsieur Pluvillage précise qu'avec des véhicules diesel mais de nouvelle génération, on arrive à une baisse de 40% de la pollution.

Autres projets : pour des bus électriques, il faut compter 5 tonnes de batterie avec une recharge au dépôt. Des solutions avec une recharge « en ligne », à certains arrêts et aux terminus, sont à l'étude par IDFM, ce qui permettrait de diminuer très fortement le poids des batteries.

Plusieurs dizaines d'arrêts de bus sont à changer lors de la restructuration du réseau.

### **Une campagne d'information et de communication pour accompagner les voyageurs dans l'appropriation du nouveau réseau**

- Début de la communication le 20 mai 2019
- Un plan de communication et d'information du grand public sera organisé avec la tenue de stands info sur le territoire
- Ouverture d'un site dédié : [Phébus2019.fr](http://Phébus2019.fr)
- Deux temps forts de la communication :
  - de fin mai à mi-juillet pour informer les voyageurs avant le départ en vacances
  - du 20 août à début septembre pour accompagner les voyageurs dans leurs premiers déplacements sur les nouvelles lignes. 26 août : ouverture du pôle des Chantiers et lancement des nouvelles lignes sur le quartier.

Pour contacter Phébus : [phebus.tm.fr](http://phebus.tm.fr) ou 01 39 20 16 20

Des habitants demandent une harmonisation des noms des arrêts des lignes 23 et 24.

Les membres du Conseil remercient vivement les intervenants pour leur présentation et les précisions données.

## **II) Présentation du terminus de la ligne 8 réalisé Grands Chênes par la ville de Versailles**

Le quai du terminus est créé sur la partie en herbe proche de la voie ferrée entre celle-ci et le rond-point. La cadence est espacée mais la possibilité de faire stationner deux bus est prévue.

Un bloc sanitaire pour les chauffeurs est créé.

Les voyageurs pourront monter dans le bus avant qu'il ne parte, il n'y a pas de ce fait d'installation d'abri bus. Priorité au bus sortant qui s'insèrera dans la circulation automobile.

Pour sécuriser la traversée des piétons qui se rendent vers les Grands Chênes (compagnies en résidence) ou la résidence des Célestins, le passage protégé, situé en amont de la voie de sortie du terminus sur la rue Rémont, est renforcé avec un ralentisseur (type coussin berlinois).

Les travaux d'aménagement du terminus seront réalisés courant des tout prochains mois à venir.

## **III) Présentation de la voie verte rue Rémont à hauteur de l'échangeur A86/RD446 et des aménagements prévus**

Il est rappelé que dans le cadre du plan vélo national, la ville va réaliser une voie verte cyclable qui va longer la sortie de l'A86. A cet effet, elle bénéficiera d'une aide de plus de 100 000 euros de la Région et du Département.

Le tronçon ciblé est en effet un point de convergence de plusieurs liaisons cyclables d'intérêt local à national, comme nous l'avait exposé Madame Isabelle Claude en nous présentant la véloroute « Véloscénie », dont le château de Versailles constitue une étape majeure, et dont l'entrée à Versailles se fait par la rue Rémont. L'objectif de l'aménagement vise également à sécuriser la traversée, cyclable et piétonne, au tout début de la rue et à optimiser l'espace actuel en réaffectant la voie actuellement délaissée (depuis l'achèvement des travaux du bouclage de l'A86) et ainsi d'améliorer cette entrée de ville.

Sous le pont de franchissement de l'A12 il est prévu d'élargir au maximum le trottoir pour créer une voie verte large de 2,50 m, en conservant toutefois les deux voies de circulation. Afin de sécuriser les circulations cyclistes, voire piétonnes, l'accès à Porchefontaine depuis l'A86 va être modifié, resserré, dans le but d'éviter aux véhicules qui s'engouffrent à tort dans le quartier, qu'ils ne le fassent ou ne reculent, ou, pour les gros gabarits de ne plus se fourvoyer dans notre quartier. L'aménagement prévu devrait ainsi mieux diriger les conducteurs ou les incliner à prendre la direction de Versailles centre plutôt que celle de Porchefontaine.

La réalisation de l'ensemble de ces travaux va créer quelques contraintes de circulation. Circulation qui sera ensuite naturellement freinée par l'insertion des bus de la ligne 8 dans celle-ci, la dépose de voyageurs qui emprunteront le passage protégé ....

La question de la fermeture temporaire de la rue Rémont pendant la durée de ceux-ci peut se poser.

Après échanges de vues, le Conseil est majoritairement favorable à un arrêt temporaire de la circulation pendant les travaux, avec comptage des véhicules circulant rue Rémont avant les travaux, et comptage sur les rues Yves Le Coz et Sarraut dès la fermeture réalisée, et à la condition d'une information et coordination avec les activités sportives, notamment avec le Centre Hippique (6 voix contre).

Une coordination de la DDAU avec la DIRIF est nécessaire pour planifier ces travaux qui auront un impact important sur le réseau national.

#### **IV) Approbation du compte-rendu du dernier conseil**

Approuvé à l'unanimité.

#### **V) Calendrier des permanences**

Samedi 9 mars : Aucune visite

Prochaines permanences :

Samedi 13 avril : Antoine Brillaud

Samedi 11 mai : Alain Roger et Hélène Schützenberger.

#### **VI) Travaux des commissions**

##### 1) Maison de santé

Le projet a deux volets :

- le regroupement de professionnels de santé habitant ou exerçant dans le quartier : sont intéressés 3 médecins généralistes, un dentiste, 2 podologues, 2 ostéopathes, 1 psychomotricien. Il pourrait également accueillir un petit centre de prélèvement.
- un permis de construire : la demande a été déposée en Mairie le 1er mars. Le projet a été présenté et validé par les professionnels de santé intéressés. Il a été soumis à l'avis de l'architecte des Bâtiments de France.

##### 2) Circulation

Une réunion a été organisée le 26 février 2019. La commission a travaillé sur l'arrêt de bus des Grands Chênes. La commission devra travailler sur le sens de circulation des rues des Célestins et des Moines. Les représentants des parents d'élèves de la maternelle Pierre Corneille ont évoqué la mise dans le même sens de l'ensemble de la rue des Célestins.

Marc Meyer rappelle qu'il est nécessaire que les services municipaux aident le conseil de quartier, notamment par des comptages de véhicules.

##### 3) Commerces

La commission, relancée par Nicolas Fouquet, se réunira pour envisager comment aborder les commerçants, notamment les jeunes et nouveaux installés pour une redynamisation du commerce local, les commerces qu'il serait souhaitable à moyen et long terme de favoriser ? La tendance est

aux nouveaux modes de consommation plus respectueux de l'environnement, aux commerces de proximité et aux commerces du zéro déchet.

Martine Schmit rappelle son souhait d'un commerce multi-services (colis, copies, services internet). Il est important de fédérer les commerçants et de sensibiliser les Porchifontains à acheter « local ». Nicolas Fouquet estime qu'il faut que les commerçants se sentent soutenus et prennent la main.

#### 4) Commission Environnement : la pollution lumineuse par Hélène Schützenberger

L'éclairage nocturne crée à la fois un risque pour la santé (troubles du sommeil), une gêne pour la vie animale, une gêne pour la contemplation du ciel étoilé, et un gaspillage d'énergie.

La réglementation limite donc cet éclairage, et prescrit des périodes d'extinction. Voilà le cadre, de façon très synthétique. (Réglementation nationale, et règlement Local de Publicité de Versailles, de 2017)

- Enseigne lumineuse. Extinction de 1 à 6h du matin
- Vitrine de magasin. Extinction de 1 à 7h du matin
- Eclairage intérieur des locaux professionnels. Extinction 1h après la fin de l'activité
- Façade des locaux professionnels (tous locaux non résidentiels). Extinction au plus tard à 1h du matin
- Interdiction des enseignes clignotantes, quelle que soit l'heure

Ces restrictions ne s'appliquent ni à la publicité sur le mobilier urbain, ni aux panneaux d'affichage.

Or, un parcours nocturne du quartier début 2019 a confirmé la visite de début 2018 : nombre d'enseignes, de vitrines restent allumées pendant la période d'extinction. De même pour quelques immeubles de bureaux.

Cette situation n'est propre ni à Porchefontaine, ni à Versailles. Elle est généralement due à un manque de connaissance du sujet, alors même que le délai de mise en conformité est désormais échu.

Le Maire est chargé de faire appliquer ces périodes d'extinction.

Le Conseil préconise une campagne d'information des professionnels concernés. Il conviendra d'identifier un correspondant sur ce sujet à la ville ou à VGP.

## VII) Informations

### 1) Modification des limites communales Versailles-Porchefontaine Jouy en Josas - Transfert du quartier du Pont Colbert de la ville de Jouy en Josas à Versailles :

Ce petit quartier, situé à droite de la fin de la rue du Pont Colbert, d'une superficie de 2,7 hectares, est enclavé dans le territoire de Versailles et séparé du reste de la ville de Jouy-en-Josas par la N12. Il se compose d'une impasse privée et d'une demi-chaussée de voirie de 330 mètres. Le quartier compte 16 foyers (soit environ 50 personnes dont 13 élèves scolarisés) et 6 entreprises.

Confrontés à des difficultés quotidiennes d'accès à des services publics de proximité (poste, livreur, écoles, démarches administratives auprès des services communaux...) du fait de cet enclavement géographique et aussi de l'éloignement du centre-ville de Jouy-en-Josas, les habitants du quartier ont exprimé leur souhait d'être rattachés à la ville de Versailles.

Un changement de limites territoriales permettra entre autres de redonner une cohérence territoriale à cette entrée de Ville et de formaliser une gestion de fait de ce quartier.

Ce transfert du quartier relève d'une procédure de modification des limites territoriales des villes nécessitant un accord préalable du Préfet puis la réalisation d'une enquête publique. Le Préfet doit solliciter l'avis du Conseil départemental des Yvelines puis prendre un arrêté entérinant la modification, publié au Journal Officiel. La durée de la procédure est estimée entre 12 et 24 mois.

Le Conseil municipal de Versailles s'est prononcé favorablement lors de sa réunion du 21 février dernier. La ville de Jouy-en-Josas a adopté en parallèle une délibération similaire lors de son Conseil municipal du 17 décembre 2018.

## 2) Parc des Nouettes

L'ONF a informé la Direction des Espaces verts du prochain abattage des arbres dans ce parc, pour exploitation et mise en sécurité.

En effet, de nombreux arbres avaient été inventoriés comme dangereux et cette intervention satisfait le service et la Ville.

Le parc sera fermé au public du 8 au 22 avril. Des panneaux d'information seront installés pour prévenir le public

## 3) La Poste : relancée pour un distributeur de billets rue Molière, notre correspondante a communiqué la réponse suivante le 1er avril « Nous n'installons plus de distributeur de billets d'autant que nous avons déjà plus de 50% de notre parc qui n'est pas rentable compte tenu des critères de la Banque postale.

## 4) Bacs textiles

La proposition de nouveaux emplacements, proposés par Hélène et Geneviève et retenus par le CdQ, a été transmise à VGP et soumise à M. le Maire qui a validé celles de la rue Coste validée et de la rue des Vignes Rouges.

Un membre du Conseil évoque des bacs qui débordent. Il semble que des personnes ont la clé, récupèrent des vêtements et laissent traîner les autres. VGP est informé.

Un bac de récupération du petit électroménager sera installé sur le parking du Tennis Club.

## 5) Le kiosque des Octrois

Il ne sera pas rouvert sous forme de kiosque à journaux car la société, Mediakiosk (JCDecaux), choisie par la ville pour la conception, la fourniture, l'installation, l'entretien, la maintenance et l'exploitation publicitaire de kiosque, n'a pas souhaité remplacer le kiosque à journaux existant par un nouveau, plus moderne dans sa fonctionnalité, comme ailleurs dans la ville.

Cependant, la ville est propriétaire du kiosque des octrois et pourrait le louer ou le mettre gratuitement à disposition d'associations ou d'organismes caritatifs...

## 6) Panneaux de signalisation à l'entrée de la rue Rémont

Ils ont été modifiés, en tenant compte des réglementations particulières associées, pour les rendre plus visibles lorsque l'on vient de Jouy en Josas.

## 7) Fibre optique

Orange avait indiqué lors de la réunion du 5 février que depuis le 27 mars, le gel commercial de la fibre avait été levé. Aucun membre du Conseil n'a été sollicité. On peut craindre un allongement des délais. Il faudrait s'inscrire sur le site Orange pour savoir quand sa rue est éligible.

## VIII) Le retour du Rallye des Gazelles : Laure Dispan de Floran et Caroline Prouff

Belle expérience, belle aventure humaine. Les deux équipières sont heureuses d'être arrivées jusqu'au bout de l'épreuve sans rien casser. Elles ont fini 73ème sur les 155 équipages inscrits. En primo participants, elles ont fini 47ème sur 85.

Elles gardent en mémoire les échanges étonnants avec d'autres gazelles, notamment au sujet de leur tente à la Versaillaise, de leur matelas de 8 cm d'épaisseur et de la bouteille de champagne conservée dans la voiture avec ses verres à pied.

Elles sont contentes car l'ensemble des actions menées pour Imagine for Margot a rapporté 5 000 € à l'association. Une vente de vélos a bien marché. Une autre est prévue dans quelques mois.

L'association Cœur de Gazelles accompagnait le rallye. Elle soigne gratuitement les habitants sur place (30 médecins, 8 000 consultations gratuites, des lunettes Atoll ont été distribuées)

Le rallye génère une activité locale intéressante pour les habitants, par exemple une trentaine de cuisiniers locaux ont été sollicités pour nourrir les membres de l'organisation et les concurrents.

La navigation a été l'épreuve la plus difficile.

### **IX) Réunion publique le 10 avril en présence du Maire de Versailles**

Présentation des projets sur le quartier.

Fin de la Réunion à 22 h 54.